

**Intervention de M. Kendal Nezan**  
*Président de l'Institut kurde de Paris*

**SÉMINAIRE D'ÉTUDE SUR LES KURDES**  
**Mercredi 27 mars 2019**

Merci beaucoup Monsieur le Président, merci Mesdames et Messieurs les Sénateurs de votre présence et de cette initiative extrêmement importante aux yeux des Kurdes.

M. Hamit Bozarslan a dressé un panorama plutôt sombre mais avec quelques notes d'espoir quant à la situation kurde. Le professeur Nazand Begikhani, qui est par ailleurs une grande figure du féminisme au Kurdistan, conseillère du Premier Ministre au Kurdistan pour les questions d'égalité homme-femme, a également évoqué le sujet des femmes kurdes.

Que peut-on faire pour améliorer la situation des Kurdes ? Nous ne sommes pas en mesure de modifier la carte telle qu'elle a été dessinée par la France et la Grande-Bretagne il y a un siècle. Toutefois, nous pouvons mettre en place un certain nombre d'actions pour améliorer la situation des Kurdes.

D'abord, comme l'a rappelé le Président Retailleau, il existe une fraternité d'armes et une certaine dette morale envers les Kurdes qui ont consenti des sacrifices considérables dans la guerre contre Daech. N'oublions pas que Daech contrôlait à une certaine période un territoire aussi vaste que la Grande-Bretagne, constitué de 12 millions d'habitants. Pendant très longtemps, les Kurdes étaient seuls à se battre sur le terrain contre Daech, hormis durant la bataille de Mossoul au cours de laquelle l'armée irakienne était également engagée. La défaite militaire de Daech est en grande partie due aux Kurdes, puisque les interventions aériennes à elles seules ne suffisaient jamais à libérer un territoire. Ces djihadistes constituaient un danger pour le monde entier. Les Kurdes se sont battus pour leurs terres et leur liberté mais aussi au nom de valeurs universelles.

Les Kurdes n'ont jamais eu d'État unifié. L'histoire de ce peuple remonte à l'époque des Mèdes de l'Antiquité, l'un des premiers empires ayant mis un terme à la puissante Assyrie de l'époque, en 612 avant JC. La fête de Newroz est ainsi inspirée de cet épisode fondateur. De même, Saladin a joué un rôle très important dans l'histoire régionale mais aussi dans l'histoire méditerranéenne. Les valeurs qu'il incarnait ont été reprises aujourd'hui par la plupart des mouvements politiques Kurdes, c'est-à-dire les valeurs de tolérance, de pluralisme religieux, de respect de l'adversaire.

Ce sont des valeurs consubstantielles à la société kurde qui de tous temps a été une société plurielle sur le plan religieux. Le Kurdistan est un musée d'ethnographie où se côtoient les deux grandes confessions de l'Islam, le sunnisme et le chiisme, ainsi que différents courants au sein même de ces confessions. Le sunnisme des Kurdes n'est pas celui des Arabes ou des Turcs. Le chiisme des Kurdes est également très différent de celui, très hiérarchisé, des Persans. Les régions kurdes comptent aussi de nombreux Yézidis, dont les livres sacrés sont en Kurde. Il en va de même pour les ahl-e Haqq, ou « fidèles de vérité ». L'un des artistes les plus emblématiques du XX<sup>e</sup> siècle, Maurice Béjart, dont la grand-mère était Kurde iranienne, était d'ailleurs adepte de cette confession. D'autres confessions, dont les Sabéens de la Bible, ou encore les Assyro-chaldéens, sont encore présentes au Kurdistan.

Beaucoup de Kurdes qui étaient chrétiens ont été convertis à l'islam à partir des VIIe-VIIIe siècles. Le rôle des Assyro-chaldéens est fondamental puisque du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, leur patriarcat, basé au Kurdistan, rayonnait sur des communautés beaucoup plus nombreuses que les communautés catholiques. Leur influence s'étendait jusqu'en Birmanie et aux frontières de la Chine. Ce pluralisme religieux a prospéré parce que la religion n'est pas le ciment de l'identité kurde.

C'est la langue qui tient ce rôle. Tout comme la France avait à une certaine époque la langue d'oc et la langue d'oïl, la langue kurde possède un dialecte septentrional et un dialecte méridional. Il s'agit d'une langue indo-européenne très proche du français. Si dans les langues voisines, c'est-à-dire en Turc en Persan, il n'y a pas de genre, la langue kurde et sa grammaire intègrent la notion de féminin et de masculin. Un certain nombre de mots de base sont également communs avec le français, comme les pieds, les dents, le genou, ou l'épaule. Notre langue utilise même l'imparfait du subjonctif. Il y a deux ans, j'ai publié un dictionnaire kurde-français de 85000 entrées témoignant de cette proximité linguistique. Nous avons une très belle langue, particulièrement riche dans sa diversité dialectale, à laquelle les Kurdes sont très attachés. La langue constitue donc le ciment de l'identité kurde, y compris pour les Kurdes vivant dans des républiques lointaines d'Asie centrale. Mais la langue n'est pas qu'un outil technique ; elle véhicule une conception du monde et des relations hommes-femmes ou des relations entre voisins. Par exemple, dans la langue kurde, le mot « femme », qui se dit « jin », de la même racine que le mot « gynécologie » est très proche du mot « jîyan », qui désigne la vie. Chez les Kurdes, la femme et la vie sont donc quasiment le même mot. De même, le mot « arbre », lorsqu'il est exprimé au masculin, désigne un arbre coupé, alors que mis au féminin, il signifie « arbre vivant ». C'est une conception du monde qui est ainsi véhiculée par la langue, élément fondateur de l'identité.

Pour conclure sur le chapitre de la culture, chez les femmes, la valeur cardinale est le courage. Il leur a fallu se battre contre des invasions multiples, venues d'Asie centrale ou d'ailleurs. Les Kurdes ont un proverbe selon lequel « Le lion est lion, qu'importe qu'il soit mâle ou femelle ». Cela n'existe pas chez nos voisins. La femme est là pour civiliser la brutalité guerrière, attribuée aux hommes.

Après l'affaiblissement du Califat, le premier État Kurde a été constitué vers la fin du IX<sup>e</sup> e siècle. À partir du XVI<sup>e</sup> e siècle, une série de principautés kurdes sont reconnues par l'empire Ottoman. Celles-ci sont demeurées quasiment indépendantes jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec pour seule obligation de se ranger du côté de l'Empire ottoman en cas de guerre contre la Perse. Au milieu du XIX<sup>e</sup> e siècle, l'empire ottoman a commencé un processus de centralisation et d'abolition de ces principautés. C'est le début du mouvement kurde pour la création d'un Kurdistan uni et indépendant. Cette revendication a été entendue à la conférence de Versailles puisque le Traité de Sèvres prévoyait la création d'un État du Kurdistan. Le Président américain Wilson a soutenu la création d'un État kurde indépendant au nom de la justice universelle. Malheureusement, les Britanniques ont considéré qu'une Turquie nationaliste constituerait un meilleur rempart contre la Russie bolchévique pour protéger la route des Indes. Les Kurdes ont donc été sacrifiés et divisés.

Après un siècle de divisions, de répressions, de guerres et de massacres, peu de peuples auraient survécu. Pourtant les Kurdes y sont parvenus. De 3,5 millions au lendemain de la Première Guerre Mondiale, ils sont passés à environ 40 millions aujourd'hui dans les pays de la région. Même ceux qui

ont été assimilés demeurent très attachés à leur identité, comme en témoigne la forte mobilisation des Kurdes suite au massacre de Halabja ou durant la guerre à Kobané.

Les Kurdes constituent un peuple, qui, dans sa grande diversité, aspire à maîtriser son destin sur la terre de ses ancêtres. Dans le contexte actuel, à l'intérieur des frontières étatiques existantes, il est possible de trouver des formules de coexistence respectant l'identité et la culture des Kurdes avec une certaine forme d'autonomie régionale. Cela devrait être soutenu par les démocraties occidentales.

Que peut faire la France ? Nous entretenons avec la France des liens historiques forts. Cela remonte à l'époque du mandat français en Syrie. À cette époque, les élites kurdes étaient persécutées dans la Turquie de Mustafa Kemal, qui, après le génocide arménien, voulait créer une Turquie homogène et turcophone en assimilant ou en déplaçant les Kurdes. Les intellectuels kurdes se sont réfugiés en Syrie, où ils ont fondé le mouvement de renouveau culturel kurde. Beaucoup de Français s'y sont associés. En 1930, Charles de Gaulle a écrit un opuscule sur la question Kurde, alors qu'il était chef de bataillon à l'état-major du commandement des troupes du Levant. Il n'est donc pas étonnant que les Kurdes se soient mobilisés durant la Seconde Guerre Mondiale aux côtés de la France Libre. Ils ont joué un rôle important dans une région du monde à une époque où les élites locales étaient plutôt du côté des Nazis. Les Kurdes d'Iran ont créé une république en 1946, promouvant l'égalité hommes-femmes, dans une région du monde dominée par des monarchies.

C'est en remerciement de l'engagement des Kurdes en faveur de la France Libre que le Général de Gaulle, après la Libération, a créé une chaire de la langue et de la civilisation kurdes à l'INALCO, une première en Europe. Cette chaire existe encore aujourd'hui.

En 1982, lorsqu'il y a eu un afflux de réfugiés fuyant la guerre Iran-Irak, la France a soutenu la création d'un Institut culturel kurde à Paris. Beaucoup d'intellectuels français s'étaient engagés dans les années 1970 en faveur des Kurdes, comme Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir ou Vladimir Jankélévitch. Germaine Tillon, qui repose au Panthéon, était également une fervente supportrice de notre cause. A l'heure actuelle, il y a en France un consensus pour soutenir les Kurdes.

Nous partageons donc avec la France des liens forts et des valeurs : humanisme, tolérance, pluralisme politique et culturel, protection des minorités. Les Kurdes sont porteurs de ces valeurs dans un Proche-Orient qui est de plus en plus dominé par les idéologies extrémistes. Les Kurdes sont francophiles. C'est une région du monde où la France bénéficie d'un immense capital de sympathie.

Nous avons également des intérêts communs. Le sort des Kurdes et celui des démocraties au Proche-Orient est lié. Les Kurdes sont la principale population portant ces valeurs démocratiques dans la région. Les démocraties, qui parlent beaucoup de la défense de leurs valeurs, n'agissent malheureusement pas en conséquence pour soutenir les Kurdes.

La France, à son niveau, peut déjà beaucoup. Si elle ne peut redessiner la carte de la région, elle joue néanmoins un rôle très important en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Elle l'a montré en 1991, lorsqu'elle a obtenu par la Résolution 688 la création d'une zone de sécurité pour les Kurdes d'Irak, qui a évolué progressivement pour devenir le Kurdistan

irakien. Malgré tous ses défauts, celui-ci reste un espace politique et économique stabilisé, prospère, où les populations de toutes les confessions coexistent. Il s'agit là d'une belle réussite à mettre au crédit de la diplomatie française, dont l'action a été déterminante.

Si elle se mobilisait aujourd'hui, la diplomatie française serait en mesure de faire accepter une zone de sécurité pour les Kurdes de Syrie, qui ont consenti de grands sacrifices et sont aujourd'hui menacés d'invasion par la Turquie de M. Erdogan. Si la Turquie venait à envahir la région, un nettoyage ethnique de grande envergure, comme celui qui a eu lieu à Afrin, risquerait de se produire. Il y a un an, les Kurdes représentaient dans ce canton 85 % de la population. Ils sont aujourd'hui moins de 40 %. Cet épisode a constitué un désastre tant pour les Kurdes que pour les pays occidentaux. Les mouvements djihadistes, en particulier Daech, risquent de renaître et de nous menacer à nouveau. La priorité pour les Kurdes est la sécurisation du Kurdistan syrien. Les Kurdes n'ont pas d'État et n'ont pas de voix au Conseil de Sécurité ou à l'Assemblée générale des Nations Unies. La France pourrait jouer un rôle, seule, mais aussi avec ses partenaires européens. Elle pourrait également s'engager à pérenniser l'Institut Kurde, qui a joué un rôle important dans la création d'une démocratie au Kurdistan irakien, dans la diffusion des valeurs occidentales et dans la promotion des droits de l'Homme. L'Institut existe depuis 35 ans. Il y a quelques années, nous étions menacés de fermeture et avons à l'époque reçu des offres du gouvernement suédois et de la mairie de Londres nous proposant de nous héberger. Les Kurdes veulent un lieu de mémoire pour rassembler leurs mémoires éparpillées, pour former les jeunes, et surtout pour servir de centre de ressources aux citoyens français, aux médias, aux citoyens européens. L'institut kurde joue un rôle important dans la bataille d'idées, fondamentale.

Je vous citerai un exemple d'action menée par notre institut. En 1991, lorsque des zones de sécurité ont été créées au Kurdistan d'Irak, nous avons imprimé des manuels scolaires grâce aux dons de la population française, et nous avons recruté 25000 instituteurs. Nous avons imprimé la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, précédée de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, éditée en 6 langues. Cela a servi dans toutes les écoles. Par la suite, un ministère des Droits de l'Homme a été créé au Kurdistan. Pour la première fois dans un pays musulman, après la chute de Saddam Hussein, l'un de nos anciens étudiants et boursier est devenu ministre des Droits de l'Homme d'Irak. La bataille des idées est fondamentale. Nous n'arriverons pas à vaincre les djihadistes uniquement sur le plan militaire.

Si le gouvernement français acceptait de consacrer 5 % de la subvention accordée par la France à l'Institut du monde arabe, cela permettrait à l'Institut kurde de survivre. Par ailleurs, la France peut accorder des bourses d'étude, et ainsi investir dans l'intelligence. Depuis que l'Institut kurde existe, nous avons formé plus de 500 jeunes kurdes, grâce aux bourses de la France, mais aussi de quelques autres pays. Ces personnes sont aujourd'hui des ambassadeurs de la culture française au Kurdistan. La France pourrait, dans un geste d'une grande visibilité, décider d'accorder cent bourses pour que les jeunes Kurdes de Syrie, d'Iran, de Turquie, viennent faire leurs études universitaires ici, soient formés, et ainsi contribuer à préparer l'avenir de la nation kurde.

Il y a 1,5 million de Kurdes en Europe. Ils forment une grande diaspora très bien intégrée. Au niveau européen, nous militons pour que soit mise en place une politique kurde commune pour l'intégration de la diaspora, qui permettrait à l'Union européenne d'endosser un rôle de médiatrice pour le

règlement de la question kurde en Turquie. L'institut kurde, avec le gouvernement norvégien, a déjà amorcé un processus de paix qui a été repris à Ankara. Une Turquie stabilisée, en paix avec ses populations, serait un meilleur partenaire régional de l'OTAN et de l'Europe, et contribuerait à la pacification du Proche-Orient.

Enfin, nous espérons que puisse être créé au Sénat un groupe d'étude sur les Kurdes. S'informer de la situation actuelle est crucial dans une région hautement stratégique du monde. Nous savons qu'il existe, au sein du groupe de liaison au Sénat, une présidence déléguée en charge des Kurdes. Cette initiative pourrait être approfondie. Si l'on ne peut créer un groupe d'amitié, un groupe d'étude serait utile pour permettre de s'informer. Nous sommes disposés à collaborer avec vous et à contribuer à ce projet.

Je vous remercie.